



Mes droit en tant que locataire et obligation du propriétaire

Par **adni66000**, le **23/01/2013** à **15:42**

bonjour j habite dans un immeuble de 5 appartements dont un qui a été considéré inlouable par le service hygiène et santé. Mon propriétaire doit entreprendre des gros travaux car les logements ne sont pas aux normes. Tout les locataires sont partis sauf moi. j ai 2 garçons et un bebe. je n ai reçu aucun recommandé avec AR et mon baille se termine qu en février 2014. Tout les fours ce dernier me harcele me met la pression pour que je parte au plus vite. j ai du mal a me trouver un logement vu que je ne travail pas. Donc je souhaiterais connaitre mes droits en tant que locataires ainsi que ses obligations en tant que propriétaire. merci de votre réponse rapide

Par **fantine 59840**, le **31/01/2013** à **19:38**

bonjour va voir l adil de ta ville. je suis locataire et jai fait ca; mais aussi conciliateur mais si ton proprietaire et convoquer et que ton bail arrive a terme il peut ne pas te reconduire. cordialement; j ai le meme coup mais en plus arnaque.